



# ASSOCIATION CANADIENNE DE LA PRESSE SYNDICALE

Les prix de l'ACPS sont destinés aux membres de l'Association canadienne de la presse syndicale qui ont payé leur cotisation en 2024. Les prix reconnaissent l'excellence de publications produites en 2023 et présentées sous format imprimé ou en ligne, audio et vidéo, de même que pour leur qualité graphique. Vous pouvez adhérer à l'ACPS en tout temps si vous désirez soumettre l'une de vos publications pour ces prix. Pour savoir si votre syndicat est membre, veuillez communiquer avec nous à : [editrice@calm.ca](mailto:editrice@calm.ca)

## Prix ACPS 2024 – Date limite pour le dépôt des candidatures : 1 avril 2024

La plupart des prix sont divisés en deux catégories : la première catégorie est pour les publications produites par le personnel syndical ou par des bénévoles. Les productions réalisées par des professionnel·les externes font partie de la même catégorie. La deuxième catégorie concerne les bénévoles (et cela inclut celles et ceux rémunérés, même quelques heures, par leur section locale). Les juges ont le droit de changer une soumission de catégorie si nécessaire.

**Nous avons éliminé les frais d'inscription.** Les membres de l'ACPS peuvent soumettre leurs publications dans autant de catégories qu'ils le souhaitent.

Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur notre site web : <http://calm.ca/awards> ou par envoi d'un hyperlien vers un dossier numérique (Google docs, Dropbox etc.) à [editrice@calm.ca](mailto:editrice@calm.ca).

Nous vous remercions de ne pas déposer deux fois votre candidature : soumettez-la soit par la poste, soit sur notre site web. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous envoyer certaines de vos propositions par envoi postal, et certaines par internet. Si vous faites parvenir votre candidature par une agence de courrier, veuillez communiquer l'information de la livraison avec l'éditrice à [editrice@calm.ca](mailto:editrice@calm.ca). Nous préférons que les candidatures soient envoyées par Postes Canada puisqu'il y a une succursale à proximité de notre bureau.

### PRÉSENTATIONS PAR LA POSTE:

ACPS

196, boulevard René-Lévesque Ouest

Québec, QC G1R 2A5

Si vous avez des questions, veuillez s.v.p.  
contacter : [editrice@calm.ca](mailto:editrice@calm.ca) ou 647 428-8028

# PRIX ACPS

## Règlements

Voici les règlements pour les Prix ACPS 2024, qui soulignent les publications réalisées en 2023.

La soirée de remise des prix se tiendra à Edmonton, le 8 juin, pendant la conférence annuelle.

**Toute soumission qui ne respecte pas les règles suivantes sera rejetée :**

- 1- Les prix sont remis seulement aux productions de matériel original publié ou produit en 2023. Si le travail dépasse une année, assurez-vous que ça ne soit pas soumis plus qu'un fois.
- 2- Seuls les membres de l'ACPS ayant payé leur cotisation en 2024 peuvent participer. Il est possible de payer les frais de cotisation lors du dépôt de votre candidature.
- 3- Quelques prix sont divisés en deux ou trois catégories. Il est possible que pour une catégorie donnée un prix ne soit pas remis, selon le nombre ou la qualité des publications soumises. Dans la majorité des catégories, vous ne pouvez pas soumettre plus de deux candidatures par catégorie. Suivez les consignes de chaque catégorie ci-dessous.
- 4- Il y a cinq juges indépendants pour chacune des catégories : imprimé, audio ou vidéo, en ligne, design graphique et matériaux en français.
- 5- Vous devez fournir un exemplaire de chaque publication pour laquelle vous désirez soumettre votre candidature. Si vous soumettez une même publication dans plusieurs catégories, vous devez soumettre un exemplaire par catégorie. Pour les envois postaux, chaque exemplaire doit être identifié avec le nom du syndicat, de la personne qui soumet la publication, de l'auteur de la publication et dans quelle catégorie il est soumis.
- 6- On s'attend à ce que les publications aient été réalisées par des syndiqué-es, et que des imprimeurs, producteurs, techniciens et installations de reproduction syndiqués soient accessibles aux organismes qui les présentent.
- 7- L'ACPS pourra seule décider dans quelle catégorie la publication sera inscrite et se réfèrera aux informations fournies dans le formulaire de présentation et de sa base de données des membres.
- 8- Afin d'être admissibles, les présentations doivent être reçues soit en ligne soit par la poste au plus tard le 1 avril 2024. Les publications gagnantes seront affichées sur le site web de l'ACPS en juin.
- 9- Plusieurs catégories sont ouvertes à des publications en français et en anglais. Merci de lire la description de chaque catégorie afin de vous assurer d'être dans la bonne catégorie et dans la bonne langue. Les publications dans l'une ou l'autre langue peuvent s'inscrire dans toutes les catégories, sauf avis contraire.

Poster toutes vos candidatures afin qu'elles nous parviennent, **au plus tard le 1 avril 2024**, si vous utilisez le service de Postes Canada.

**N'aucune soumission sera accepter après la date limite.**

**Assurez-vous que vos candidates respecte le système de l'étiquette – catégorie/sub-catégorie – syndicat – titre. Alors – 1B – ACPS 123 – La journée sombre**

## Prix ACPS

### Formulaire

#### Identification

SYNDICAT ET SECTION LOCALE

ADRESSE

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

TÉL.

COURRIEL

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

NOM (PERSONNE QUI A PRÉPARÉ LA PRÉSENTATION)

TÉL.

# PRIX ACPS

## Catégories

### Catégories

La plupart des publications seront jugées dans deux catégories : la première catégorie pour les publications réalisées par du personnel syndical ou par des bénévoles. Le personnel syndical comprend tout le personnel employé par le syndicat dont le travail inclut les publications ou le site web, ou un professionnel externe embauché par le syndicat, la section locale ou la fédération. Les bénévoles incluent des membres qui effectuent du travail en congé syndical payé pour réaliser les publications ou les produire. Merci de vérifier dans quelle catégorie vous appartenez. En choisissant la catégorie, merci de vérifier que vous avez coché la bonne. Indiquer si c'est A, B ou C directement sur la présentation.

### Règles

- Le matériel produit est original;
- Le matériel inclut la date de publication;
- Chaque élément soumis inclut une étiquette qui établit clairement dans quelle catégorie la publication est soumise, le nom de la personne qui la soumet, le nom du syndicat, le numéro de la section locale et le nom de la personne ayant produit la publication.

Merci d'indiquer dans quelle catégorie vous voulez être jugé-e en entourant la lettre et le numéro correspondants. Vous avez le droit de soumettre un maximum de deux présentations pour chacune des catégories (trois si c'est indiqué), et vous pouvez soumettre vos réalisations dans un nombre illimité de catégories. Chaque exemplaire envoyé par la poste doit porter les indications suivantes, écrites à l'arrière de la publication ou sur une feuille séparée attachée à la publication : nom du syndicat et de la section locale; nom de la personne qui soumet la publication; le numéro et la lettre de la catégorie visée; nom de l'auteur de la publication si cela n'est pas indiqué clairement dans la publication.

# PRIX ACPS

## Catégories

1. **Prix Ed-Finn pour l'excellence en écriture (ANGLAIS SEULEMENT).**
  - a. **Produit par du personnel syndical**
  - b. **Produit par des bénévoles**
  
2. **Prix pour la meilleure photo.** Inclure le nom du ou de la photographe.
  - a. **Produit par du personnel syndical**
  - b. **Produit par des bénévoles**
  
3. **Prix « Freeperson » pour la meilleure caricature, illustration ou infographie.** Inclure le nom de l'artiste.
  - a. **Produit par du personnel syndical**
  - b. **Produit par des bénévoles**
  
4. **Le Prix Morden-Lazarus pour le meilleur éditorial, colonne ou article d'opinion qui présente clairement le point de vue syndical sur un enjeu (ANGLAIS SEULEMENT).** Inclure le nom de l'auteur.
  
5. **Le Prix Cliff-Scotton pour une narration, une vidéo, un extrait audio ou un visuel qui reflète l'histoire, les traditions ou la culture du mouvement syndical (ANGLAIS SEULEMENT).** Inclure le nom du créateur ou de la créatrice.
  
6. **Le Prix de lutte contre l'oppression pour un projet de communication qui contribue à sensibiliser les gens et qui participe à la lutte contre le racisme, le sexisme, l'homophobie, la discrimination fondée sur la capacité physique et toute autre forme d'oppression ou de discrimination (ANGLAIS SEULEMENT).** Présentez un projet, incluant une note de présentation indiquant de quelle manière celui-ci a contribué à des changements au sein de votre organisation.
  
7. **Meilleure campagne – qui expose des pratiques antisyndicales ou antisociales.** Présentez une explication de la campagne, les produits qui ont été réalisés, et indiquez quel a été le succès de votre campagne.
  - a. **meilleure campagne locale (produite par des bénévoles)**
  - b. **meilleure campagne locale (produite par du personnel syndical ou par une agence)**
  - c. **meilleure campagne provinciale ou pancanadienne**
  
8. **Le Prix Katie-FitzRandolph pour la meilleure publication imprimée, qui allie l'écrit, les illustrations, le design, le contenu éditorial et le jugement critique.** N'inclure qu'un exemplaire.
  - a. **Produit par du personnel syndical (ANGLAIS SEULEMENT)**
  - b. **Produit par des bénévoles (ANGLAIS SEULEMENT)**
  - c. **Produit en français (FRANÇAIS SEULEMENT)**

# PRIX ACPS

## Catégories

**9. Le Prix Rosemarie-Bahr pour l'excellence de la mise en page et le design d'une publication écrite et qui fait place à l'utilisation imaginative et efficace d'illustrations, caricatures, photos, typographie et mise en page.** N'inclure qu'un exemplaire.

- a. **Produit par du personnel syndical**
- b. **Produit par des bénévoles**

**10. Meilleur article d'opinion, de nouvelles ou dossier thématique qui fait montre d'excellence en matière de rédaction syndicale (FRANÇAIS SEULEMENT).** Vous pouvez soumettre jusqu'à trois publications originales.

- a. **Produit par du personnel syndical**
- b. **Produit par des bénévoles**

**11. Meilleure production audiovisuelle, format court, produite pour la télé ou l'internet.**

Présentez un hyperlien ou le fichier et indiquez les noms des personnes ou de l'agence qui l'ont réalisée.

**12. Meilleure production audiovisuelle ou série documentaire audiovisuelle.** Présentez un hyperlien ou le fichier et indiquez les noms des personnes ou de l'agence qui l'ont réalisée.

**13. Meilleure production audio : annonce radio.** Présentez un hyperlien ou le fichier et indiquez les noms des personnes ou de l'agence qui l'ont réalisée.

**14. Meilleure production audio : baladodiffusion.** Présentez un hyperlien à une épisode ou le fichier, la liste des épisodes et décrire le format. Indiquez les noms des personnes ou de l'agence qui l'ont réalisée.

**15. Meilleur matériel promotionnel sur support physique (affiche, brochure, annonce imprimée, macaron, frisbee, etc.).** Présentez le matériel par la poste. Il peut inclure plusieurs produits de la même campagne.

**16. Meilleure publicité imprimée.** Présentez un hyperlien ou fichier de la pub comme elle apparaissait. Ça pouvait être affiché à un babillard, un journal ou autre.

**17. Le Prix « Dennis-McGann-trait-de-génie » pour le projet de communication le plus novateur, innovant ou inhabituel.** Merci de joindre un court texte expliquant pourquoi ce projet était innovateur et inclure tout élément visuel qui viendrait appuyer votre candidature.

**18. Meilleure affiche.** Vous pouvez soumettre jusqu'à deux affiches dans un format numérique (PDF, URL, JPEG, etc.).

- a. **Produit par du personnel syndical**
- b. **Produit par des bénévoles**

## **PRIX ACPS**

### **Catégories**

**19. Meilleur matériel fait pour mobiliser les membres.** Expliquez comment le matériel a été utilisé, en précisant son caractère créatif.

**20. Meilleur site web – contenu.** Soumettre un hyperlien et un mot de passe (si le juge en a besoin).

- a. **Produit par du personnel syndical**
- b. **Produit par des bénévoles**

**21. Meilleur nouveau design d'un site web.** Soumettre un hyperlien et un mot de passe (si le juge en a besoin). Inclure une courte explication du processus et expliquer les objectifs que votre équipe a essayé de réaliser.

- a. **Produit avec un budget en bas de 15 000\$)**
- b. **Produit avec un budget en haut de 15 000\$)**

**22. Meilleur outil numérique.** Soumettre l'outil (hyperlien, etc.) et expliquer comment l'outil était employé.

**23. Meilleur meme.** Vous pouvez soumettre jusqu'à deux memes dans un format numérique (PDF, URL, JPEG, etc.). Pour les memes, nous n'acceptons pas les soumissions en format papier.

**24. Meilleure utilisation des médias sociaux par un syndicat.** Soumettez des liens vers les éléments de votre présence sur les médias sociaux et ajoutez une explication.

- a. **Produit par du personnel syndical**
- b. **Produit par des bénévoles**

Pour toute question ou tout commentaire, n'hésitez pas à nous contacter à : [editrice@calm.ca](mailto:editrice@calm.ca) ou à téléphoner au 647 428-8028.